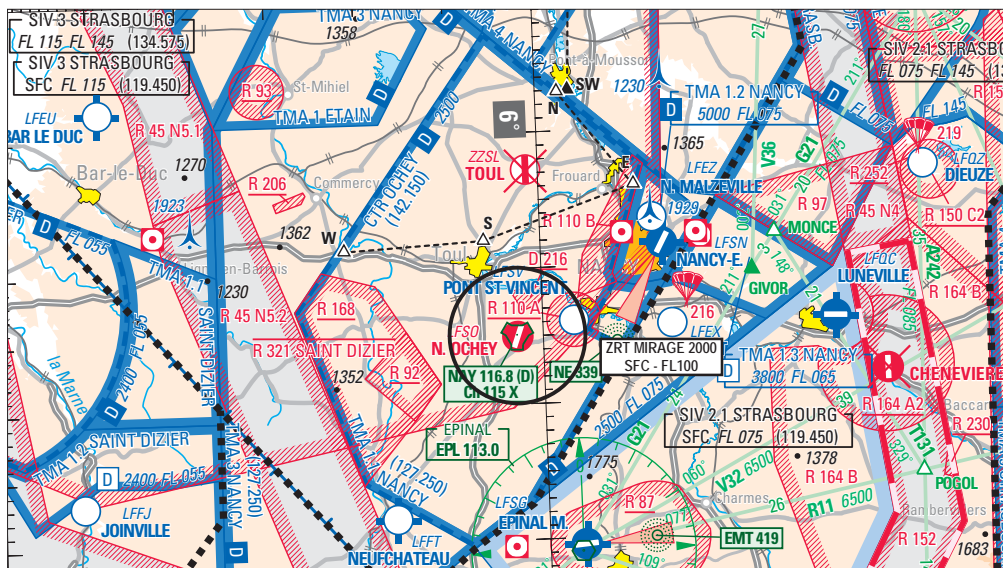


**Objet** : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) pour présentation tactique de deux Mirage 2000D sur la base aérienne 133 de Nancy-Ochey

**En vigueur** : Du 01 mars 2018 au 31 octobre 2018

**Lieu** : FIR Reims LFEE - AD Nancy-Ochey LFSO



Extrait carte SIA « France Nord » au 1 / 1 000 000 édition 2 - 2017

<b>ACTIVITÉ</b>
Présentation tactique de deux Mirage 2000D
<b>DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ</b>
Activable : du lundi au vendredi sauf jours fériés : SR – SS. Créneaux de 20 à 40 minutes
<b>INFORMATION DES USAGERS</b>
Activité réelle connue de :  OCHEY APP : 127.250 MHz OCHEY TWR : 122.100 MHz
<b>GESTIONNAIRE</b>
Escadron des services de la circulation aérienne de Nancy-Ochey (OCHEY APP)

**STATUT**

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui, lorsqu'elle est active, se substitue aux parties d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

**CONDITIONS DE PENETRATION**

**CAG / CAM**, contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour :

- les aéronefs participant aux entraînements et à la présentation,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions et après coordination auprès de OCHEY APP.

**SERVICES RENDUS**

Information de vol et alerte

**LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**

Limites latérales :

Cercle de 5 Nm de rayon centré sur 48°34'59.47"N – 005°57'16.29"E (ARP LFSO)

Limites verticales :

SFC / FL 100

**DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES**

Activités suspendues pendant l'activation de la ZRT :

- aéromodélisme n°8280 Pont-Saint-Vincent
- aéromodélisme n°8490 Charmes La Cote
- aéromodélisme n°8750 Bicqueley
- treuillage n°945 Pont-Saint-Vincent AD

Zones réglementées désactivées lors de l'activation de la ZRT :

- LF-R 216 Bois l'Évêque
- LF-R 110 A Pont Saint Vincent

**ORGANISME A CONTACTER**

Avant et pendant l'entraînement :  
Escadron des services de la circulation aérienne de Nancy Ochey  
Tél : 03 83 52 64 46 (Chef de Quart)